

## Loi de transformation de la Fonction Publique L'ALIP de Reims rejoint la mobilisation !!

Déjà habitué à subir la dégradation de ses missions, le personnel en SPIP subit désormais le mépris et l'absence de considération du ministère à l'égard de son statut et des principes mêmes de la fonction publique

Malgré les craintes de sanction et l'usure des personnels due aux conditions de travail, les agents de l'Alip de Reims, syndiqués et non syndiqués, ont décidé de faire entendre leur voix et de rejoindre le mouvement national de mobilisation contre la Loi de transformation de la fonction publique.

Réunis en AG le 16 janvier 2020, la majorité du personnel de l'Alip de Reims a voté l'application des modalités suivantes :

- Apposition d'un bandeau en signature des mails : *« La fonction publique fait face à des attaques sans précédent dans ses grands principes : les agents de l'Alip de Reims se mobilisent pour la défendre. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilité. »*
- Rédaction et envoi d'un courrier aux élus
- Incitation à la signature de la pétition en ligne « Pour le maintien d'une mobilité transparente et équitable des personnels des SPIP » : <http://chng.it/KS7Sns6NxD>

Le Personnel de l'Alip de Reims appelle à plus de considération de la part du Ministère de la Justice et exige le maintien des grands principes qui régissent la fonction publique.

**NON à la privatisation du SPIP !!**